



GRANDLYON
communauté urbaine

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL DE COMMUNAUTE**

Séance du **11 mai 2009**

Délibération n° 2009-0729

commission principale : déplacements et voirie

commission (s) consultée (s) pour avis :

commune (s) :

objet : Projet européen Citylog - Participation financière de la Communauté urbaine - Convention de consortium

service : Délégation générale au développement urbain - Direction des politiques d'agglomération - Mission déplacements

Rapporteur : Madame Vessiller

Président : Monsieur Gérard Collomb

Nombre de conseillers en exercice au jour de la séance : 155

Date de convocation du Conseil : 30 avril 2009

Secrétaire élu : Monsieur Marc Augoyard

Compte-rendu affiché le : 12 mai 2009

Présents : MM. Collomb, Bret, Darne J., Reppelin, Da Passano, Mme Elmalan, M. Buna, Mme Guillemot, MM. Charrier, Daclin, Mme Vullien, MM. Kimelfeld, Crimier, Philip, Mme Pédrini, MM. Abadie, Arrue, Mmes Besson, David M., MM. Barge, Passi, Brachet, Colin, Sécheresse, Barral, Desseigne, Mme Dognin-Sauze, M. Crédoz, Mme Gelas, MM. Claisse, Bernard R, Bouju, Mme Peytavin, MM. Blein, Vesco, Mme Frih, MM. Rivalta, Assi, Mme Ait-Maten, MM. Albrand, Appell, Ariagno, Augoyard, Auroy, Mmes Bab-Hamed, Bailly-Maitre, M. Balme, Mme Bargoin, MM. Barret, Barthélémy, Mmes Baume, Benelkadi, Bocquet, Bonniel-Chalier, MM. Bousson, Broliquier, Buffet, Chabert, Chabrier, Mme Chevallier, MM. Cochet, Corazzol, Coste, Coulon, Darne JC., David G., Desbos, Deschamps, Mme Dubos, MM. Dumas, Flaconnèche, Forissier, Fournel, Galliano, Gentilini, Geourjon, Mme Ghemri, MM. Gignoux, Gillet, Giordano, Gléréan, Goux, Guimet, Havard, Huguet, Imbert Y, Imbert A, Jacquet, Joly, Justet, Kabalo, Lambert, Lebuhotel, Lelièvre, Léonard, Lévêque, Mme Levy, MM. Lung, Longueval, Millet, Muet, Mmes Palleja, Pesson, MM. Petit, Pili, Pillon, Pillonel, Plazzi, Quiniou, Mme Revel, MM. Roche, Rousseau, Rudigoz, Sangalli, Sturla, Suchet, Terrot, Thévenot, Thivillier, Touléron, Touraine, Uhlich, Mme Vallaud-Belkacem, MM. Vaté, Vergiat, Mme Vessiller, MM. Vial, Vincent, Vurpas, Mme Yéréman.

Absents excusés : MM. Calvel (pouvoir à M. Buffet), Charles (pouvoir à M. Coste), Julien-Laferrière (pouvoir à M. Corazzol), Bernard B (pouvoir à Mme Vessiller), Braillard (pouvoir à Mme Benelkadi), Mmes Chevassus-Masia (pouvoir à M. Barthélémy), Dagorne (pouvoir à M. Havard), MM. Ferraro (pouvoir à M. Ariagno), Fleury (pouvoir à M. Reppelin), Genin (pouvoir à M. Plazzi), Grivel (pouvoir à M. Bousson), Mme Hamdiken-Ledesert (pouvoir à M. Pili), MM. Le Bouhart (pouvoir à M. Thivillier), Lyonnet (pouvoir à M. Léonard), Meunier (pouvoir à M. Gignoux), Morales (pouvoir à M. Vincent), Mmes Perrin-Gilbert (pouvoir à M. Lebuhotel), Pierron (pouvoir à Mme Bab-Hamed), Roger-Dalbert (pouvoir à M. Gléréan), MM. Serres (pouvoir à M. Imbert Y), Terracher (pouvoir à Mme Pédrini), Mme Tifra (pouvoir à M. Chabrier).

Absents non excusés : MM. Louis, Réale, Turcas.

Séance publique du 11 mai 2009

Délibération n° 2009-0729

commission principale : déplacements et voirie

objet : **Projet européen Citylog - Participation financière de la Communauté urbaine - Convention de consortium**

service : Délégation générale au développement urbain - Direction des politiques d'agglomération - Mission déplacements

Le Conseil,

Vu le rapport du 22 avril 2009, par lequel monsieur le président expose ce qui suit :

Dans le cadre du 7° programme-cadre de recherche et développement de l'Union européenne, la Commission européenne a réservé des crédits pour la recherche et le développement de moyens de transport non polluants, notamment des marchandises, pour une organisation plus efficace des déplacements urbains.

Dans ce contexte, la Communauté urbaine a été sollicitée pour participer à un projet européen intitulé Citylog dont l'objectif est de fournir une solution de court et moyen termes pour un système durable de livraisons en milieu urbain dense, en développant et en testant des systèmes télématiques orientés logistique et des véhicules de livraison adaptés.

Les partenaires de ce projet sont le centre de recherche de Fiat (Italie), l'opérateur de messagerie express TNT (Italie), les sociétés Combibox (Suisse), Navteq (Hollande), TNO (Pays-Bas), PTV (Allemagne), Ertico (Belgique) et Mizar Automazione SpA (Italie), les bureaux d'études Interface Transports (France), Logistic Network Consultants (Allemagne), Relab (Italie), les constructeurs Ivéco (Italie), Renault Trucks Volvo (Suède), l'Institut Fraunhofer (Allemagne), Europlatforms (Belgique), le Senate Department pour le développement urbain (Allemagne), la région Piémont (Italie) et la communauté urbaine de Lyon (France).

Le pilotage du projet est assuré par le centre de recherche de Fiat.

La région Piémont et plus particulièrement la ville de Turin, la ville de Berlin et la Communauté urbaine seront les sites test pour le projet.

Pour la Communauté urbaine, ce projet permet de poursuivre l'expérimentation innovante dans la recherche d'une meilleure organisation de la distribution des marchandises en ville initiée avec le projet européen Fideus.

Ce projet répond aux engagements pris dans le cadre du plan des déplacements urbains (PDU) qui précise que "des dispositifs permettant d'optimiser les conditions de livraison seront expérimentés. [...] Ces expérimentations devront notamment constituer des opportunités d'utiliser des véhicules moins polluants." Ce dispositif peut prendre diverses formes : espace logistique urbain, réservation d'aires de livraison, guidage de véhicule en approche, contrôle des émissions polluantes, etc.

L'implication de la Communauté urbaine dans le projet portera sur les tâches suivantes : fourniture des informations relatives au contexte local, participation à l'élaboration des scénarios et au choix des indicateurs, aide à l'organisation et au bon déroulement des tests sur le terrain, participation à l'évaluation, participation aux actions de communication et de diffusion des résultats du projet.

Ce programme se déroule sur trois ans à compter de la signature du contrat par la Commission européenne (2009 à 2012).

Le budget prévisionnel total est de 6 175 057 €.

Le budget prévisionnel pour la partie incombant à la Communauté urbaine est d'un montant de 68 400 € qui se décompose de la façon suivante :

- valorisation du temps passé	45 000 €
- dépenses de fonctionnement (communication, déplacements, etc.)	23 400 €

Ce budget prévisionnel est financé à hauteur de 45 300 € par l'Union européenne (soit 66 % du budget total).

Pour la mise en œuvre de ce projet, la Communauté urbaine doit signer une convention de consortium avec l'ensemble des partenaires ;

Vu ledit dossier ;

Oùï l'avis de sa commission déplacements et voirie ;

DELIBERE

1° - Approuve :

a) - la participation de la Communauté urbaine au projet européen Citylog dans le cadre du 7° programme cadre de recherche et développement de l'Union européenne,

b) - le budget prévisionnel de ce projet pour la partie incombant à la Communauté urbaine, pour un montant total de 68 400 € en dépenses et 45 300 € en recettes de l'Union européenne,

c) - la convention de consortium à passer avec l'ensemble des partenaires du projet.

2° - **Autorise** monsieur le président à signer ladite convention.

3° - **Les dépenses** correspondantes seront imputées sur les crédits inscrits et à inscrire au budget principal de la Communauté urbaine - exercices 2009 à 2012 - chapitre 011 - fonction 90 - opération n° 1973.

4° - **Les recettes** correspondantes seront encaissées sur les crédits inscrits et à inscrire au budget principal de la Communauté urbaine - exercices 2009 à 2012 - compte 747 700 - fonction 90 - opération n° 1973.

Et ont signé les membres présents,
pour extrait conforme,
le président,
pour le président,

Reçu au contrôle de légalité le : 13 mai 2009.